

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1108

Artikel: Un clivage relatif
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La bonne explication

(ag) *Les données politiques, historiques, économiques qui ont pu motiver les Suisses n'expliquent jamais totalement la différenciation géographique des votes. Mais certaines méritent d'être retenues.*

● *Le chômage.* C'est en Suisse romande qu'il est le plus marqué. Voyez Genève ! Le oui aurait donc été l'espoir d'un remède. Mais le chômage a été invoqué comme l'explication du non dans le Haut-Valais et au Tessin.

● *L'appartenance à une zone frontière.* On pense à Genève, au Jura, à Bâle. Mais Schaffhouse, mais le Tessin, mais les Grisons sont des cantons frontières eux aussi.

● *La date d'adhésion à la Confédération.* Le noyau central de l'Urschweiz est le plus réfractaire, alors que les cantons romands sont les cantons entrés dans la Confédération en 1803 ou 1815, voire 1979. Mais Fribourg, mais Bâle. D'autre part, le Tessin, les Grisons, Thurgovie, Saint-Gall, l'Argovie, cantons de la Médiation, sont dans le camp des non.

● *Le fait minoritaire.* L'explication ne joue pas pour le Tessin, voire les Grisons. Mais elle doit être partiellement retenue: une minorité est plus favora-

ble à un pouvoir plus haut placé qui dominerait sa majorité; elle peut être tentée d'y voir un recours, un dépassement de sa situation minoritaire.

● *La mémoire collective.* C'est le rapport à l'Allemagne qui est toujours invoqué pour expliquer la résistance suisse allemande. Probablement que le rapport à la France, celle de Delors, est aussi sous-jacent dans l'inconscient collectif: Marignan, c'est François I^{er}; et surtout la chute de l'Ancien Régime, les massacres de Stans étaient le fait des Français. Rien de semblable pour les Romands.

● *Le dialecte.* Les peuples ont montré le lien fondamental entre la langue et l'identité. L'Islande, l'Estonie, la Finlande, la Hongrie y ont puisé leur force de résistance. La particularité du schwyzerdütsch, c'est qu'il est à la fois différencié selon les cantons et langue commune. La coïncidence presque absolue du vote avec les frontières linguistiques révèle que le dialecte traduit une

identité spécifique; c'est l'approche la plus sûre du noyau central du refus.

● *L'approche religieuse.* Le sociologue Emmanuel Todd, analysant le vote français sur Maastricht, soulignait que des régions à forte identité comme la Bretagne avaient néanmoins donné des majorités positives au Traité. A ses yeux, le facteur dominant était la tradition religieuse: l'Europe unifiée étant perçue comme un projet compatible avec le catholicisme. Rien de semblable en Suisse, même si, en sens contraire de l'observation de Todd, les cantons alémaniques les plus favorables en pour cent sont Berne et Zurich, même si Bâle est dans le camp du oui. L'Urschweiz, on le sait, est d'un catholicisme bien enraciné, mais pas ultramontain.

● *Les données sociologiques.* Les grands centres urbains se révèlent plus favorables que les bourgs plus traditionnels. Mais à souligner aussi que, dans le canton de Vaud, qui a donné un vote véritablement légitimiste en écho à l'engagement de «son» conseiller fédéral, les villages agricoles ont souvent donné les pourcentages les plus élevés.

Ce ne sont là que des notes sommaires, mais l'analyse fine par les politologues doit être poussée pour mieux éclairer les champs de l'action future. ■

Un clivage relatif

(jd) Dès l'annonce des résultats et leur visualisation sur la carte, le clivage est apparu, frappant: la corne ouest de la Suisse, du nord au sud, contre tout le reste du pays. Opposition d'autant plus choquante qu'elle constitue une première dans notre Histoire. Le vote sur l'adhésion à la Société des Nations en 1920 avait certes déjà révélé un fossé entre latins et germaniques, déjà dans le domaine des relations internationales, mais pas aussi net qu'aujourd'hui.

Ce résultat a provoqué l'émotion, la colère même en Suisse romande. Réactions compréhensibles à l'issue d'une campagne chargée de passions dans les deux camps. S'il faut prendre au sérieux cette coupure, gardons-nous pourtant d'envenimer les rapports confédéraux par des jugements à l'emporte-pièce. La situation est suffisamment grave pour qu'on se dispense, de ce côté de la Sarine, d'amplifier la discorde par des propos

gratuitement blessants, comme on a pu malheureusement en lire dans la presse romande.

Démoniser la Suisse alémanique ne contribue en rien à renouer le dialogue nécessaire pour que la Suisse trouve son chemin dans l'Europe, et la considérer comme une entité compacte ne correspond pas à la réalité. La carte uniformément rejetante de la Suisse germanophone ne doit pas masquer les nuances. Les deux Bâles et le Tessin tout d'abord, qui rappellent que le clivage n'est pas seulement linguistique; plusieurs grandes villes alémaniques ensuite qui ont approuvé l'option européenne; Bienne, cité bilingue à majorité germanique, qui a appuyé le traité sur l'EEE à plus de 68%; plusieurs localités industrialisées de la Singine qui donnent également une majorité acceptante. Finalement 1 200 000 citoyennes et citoyens alémaniques ont fait le pas du

oui, il s'agit de ne pas les oublier.

La démocratie helvétique est une mécanique compliquée et lente. Le souverain aime à prendre son temps, à mûrir ses décisions; rien ne le rebute tant que la brusquerie. Ce rythme, cette suspicion irritent parfois; en politique étrangère, les Romands préféreraient plus de dynamisme, une action plus déterminée. La procédure relative à l'EEE a été menée au pas de charge. Mais on ne cultive pas impunément et des décennies durant les valeurs d'indépendance, d'autarcie et de neutralité sans que des réflexes et des craintes s'impriment au plus profond des consciences. En fait l'évolution des esprits s'est révélée étonnamment rapide; pas suffisamment hélas pour emporter la décision.

Aux Romands maintenant, minorité agissante, de hâter cette évolution, à tous les Confédérés de renforcer des liens qu'on découvre aujourd'hui distendus par l'habitude de se côtoyer sans se rencontrer, aux autorités d'agir concrètement pour faire comprendre que ces craintes sont infondées. ■